

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2006

Edition du
09 septembre 2013

DANS CE NUMÉRO

Chômage des jeunes en Europe et pénurie d'apprentis en Suisse (Jean-Daniel Delley)

Un enjeu à l'intersection des politiques de l'emploi, de la formation et de l'intégration

On s'accommode des loyers abusifs (Albert Tille)

Le taux hypothécaire de référence n'apporte pas aux locataires la protection souhaitée

Autarcie ou coopération énergétique? (Jean-Daniel Delley)

Pour une stratégie internationale en matière de politique de l'énergie

Exposition temporaire et exposition permanente à l'Alimentarium de Vevey
(Pierre Jeanneret)

«Délices d'artistes. L'imaginaire dévoilé des natures mortes», Alimentarium, Vevey, jusqu'au 30 avril 2014

Chômage des jeunes en Europe et pénurie d'apprentis en Suisse

Un enjeu à l'intersection des politiques de l'emploi, de la formation et de l'intégration

Jean-Daniel Delley - 03 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24175>

Il y a quelques années encore, des jeunes en fin de scolarité obligatoire ne trouvaient pas de place d'apprentissage. Aujourd'hui, dans certains secteurs, les entreprises cherchent désespérément des candidats. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation imagine de recruter chez nos voisins qui ne connaissent pas le système dual de formation professionnelle.

On comblerait ainsi la pénurie d'apprentis en Suisse tout en contribuant à atténuer le chômage massif des jeunes en Europe.

En avril dernier, les 81'500 places d'apprentissage offertes par les entreprises n'avaient rencontré l'intérêt que de 78'000 jeunes. La pénurie se fait surtout sentir dans la construction et l'architecture, l'agriculture, les professions techniques et l'industrie de transformation. Au sud de l'Europe au contraire, le taux de chômage des jeunes atteint des proportions dramatiques. D'où le projet de faire appel à ces derniers pour combler le déficit de la demande locale. Déjà, l'Allemagne a signé un accord avec l'Espagne dans ce sens et une expérience pilote de six semaines vient de débuter à Leipzig, à l'issue de laquelle les candidats

décideront s'ils veulent entreprendre un apprentissage de trois ans.

L'idée paraît à première vue séduisante. Mais sa concrétisation devra faire face à des difficultés - le niveau de formation initial des candidats, la langue notamment - et risque de produire des effets indésirables. Dans un [point de vue](#) du 27 août dernier paru dans le *Tages-Anzeiger*, Rudolf Strahm, spécialiste de la formation professionnelle, craint que ces jeunes, une fois formés, s'installent en Suisse plutôt que de retourner exercer leur métier dans leur pays, où il y a trop souvent pléthore d'universitaires et pénurie de professionnels.

Il rappelle que la Suisse, au cours de la dernière décennie, a fait preuve de négligence dans la formation d'une relève, préférant importer une main-d'œuvre déjà formée ou employer des salariés sans formation; c'est le cas notamment dans les professions de la santé, dans l'hôtellerie-restauration où seule une entreprise sur dix forme des apprentis, dans la branche de l'informatique qui, malgré le besoin de main-d'œuvre, persiste à ne pas augmenter le nombre des places d'apprentissage. Plutôt que de faire venir des jeunes

en Suisse, Rudolf Strahm préconise d'investir directement dans ces pays pour des ateliers d'apprentissage et des écoles professionnelles. Pour ce qui est des pays de l'Est européen, les sommes que nous payons au titre de participation au Fonds de cohésion de l'Union européenne devraient y contribuer.

Pourtant, s'il y a pénurie d'apprentis en Suisse, ce n'est pas faute de candidats potentiels. Pour [Margrit Stamm](#), directrice de l'Institut pour les questions de formation à Berne, les entreprises donnent trop d'importance aux résultats scolaires des candidats à l'apprentissage et négligent de prendre en compte des qualités telles que la motivation, l'engagement et la tolérance au stress. Ainsi des milliers de «*mauvais élèves*» sont privés de formation professionnelle, en particulier des enfants de migrants.

La formation en Suisse de jeunes Européens au titre de la promotion du système dual, que connaît notre pays, restera un phénomène marginal. La priorité reste d'offrir à tous les adolescents résidents la chance d'acquérir les compétences nécessaires à une intégration professionnelle. Et là, nous sommes encore loin du compte.

On s'accommode des loyers abusifs

Le taux hypothécaire de référence n'apporte pas aux locataires la protection souhaitée

Albert Tille - 08 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24216>

Une large majorité des loyers sont abusifs, aux termes de la législation fédérale. Le Code des obligations part de l'hypothèse que le bailleur obtient un rendement excessif s'il n'adapte pas le loyer au taux hypothécaire. Le locataire peut alors demander une baisse de loyer, l'adaptation des loyers aux taux hypothécaires n'étant pas automatique.

Depuis 2008, le [taux hypothécaire de référence](#), valable pour l'ensemble de la Suisse, a baissé de 3,5 à 2%, la dernière baisse datant du 3 septembre 2013. Cela devrait correspondre, en moyenne, à une réduction de 15% des loyers. Or, au contraire, ils ont augmenté de 5%.

L'[Asloca](#) s'en indigne et invite les locataires à exiger des baisses. Certains bailleurs vertueux s'adaptent d'eux-mêmes. A Zurich ce geste, constate le *Tages-Anzeiger*, on le doit le plus souvent aux coopératives d'habitation ou aux collectivités publiques propriétaires. Un tiers des locataires zurichois auraient obtenu une baisse de loyer, accordée spontanément ou sur demande expresse.

C'est nettement mieux que dans l'ensemble de la Suisse. L'Asloca estime que moins d'un cinquième des ménages du pays ont obtenu une réduction

de loyer lors d'une baisse du taux de référence. Les chiffres plus favorables de la métropole économique du pays sont dus à l'importance des logements publics ou coopératifs.

La surveillance des loyers, plusieurs fois renforcée, donne donc aux locataires la possibilité de se défendre. Mais, les procédures sont rébarbatives pour nombre d'entre eux. De plus, le droit d'intervenir en justice contre les abus des bailleurs ne pèse pas lourd face aux contraintes du marché. Lorsqu'il y a pénurie, chacun tient à son logement et reste tranquille pour ne pas déplaire à son propriétaire ou à sa gérance. La situation s'avère encore beaucoup plus délicate lors de la recherche d'un appartement. Les loyers peuvent alors bondir de 10 à 30% lors d'un changement de locataire et cela malgré la législation qui permet de contester cette hausse après la signature du bail.

A l'inverse, l'expérience montre que si l'adaptation du loyer au taux hypothécaire ne fonctionne pas à la baisse, elle s'opère beaucoup plus facilement à la hausse. Et comme les taux, historiquement très bas, ne peuvent que remonter, le mécanisme légal pourrait attiser la hausse des loyers. Mais bon nombre

d'hypothèques sont actuellement conclues à taux fixe sur le long terme. On peut donc s'attendre à une stabilité du taux de référence pour les quatre ou cinq prochaines années.

Malgré cette petite lueur d'espoir, la réalité reste sombre. D'un ton un peu désabusé, l'Asloca invite les locataires à réagir et offre son assistance en application du droit existant. Mais consciente de l'inefficacité de ce dernier, elle a, l'an passé, proposé une législation d'urgence ([DP 1966](#)) pour contrôler les loyers lors de la signature d'un nouveau bail. Jusqu'ici sans succès.

L'idéal serait de stabiliser le marché du logement, puisque ses déséquilibres exercent des pressions qui paraissent insurmontables. Bien sûr, tout le monde est d'accord. Le débat sur l'immigration donne des ailes - ou plutôt des voix - à la lutte contre la pénurie de logements. La révision de la loi sur l'aménagement du territoire ([DP 1966](#)) donne des espoirs contradictoires en matière de possibilités de construire. Les cantons et les communes ([DP 1996](#)), qui se trouvent en première ligne, sont à la recherche de solutions politiquement acceptables. Le droit de propriété et le rôle de l'Etat dans l'activité économique s'invitent d'emblée au combat.

Autarcie ou coopération énergétique?

Pour une stratégie internationale en matière de politique de l'énergie

Jean-Daniel Delley - 07 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24209>

L'abandon du nucléaire exigera tout à la fois le développement d'autres sources d'énergie et des mesures d'économie. Le poids à donner à chacune de ces deux exigences dominera le débat politique.

Actuellement, l'idée prévaut que notre pays doit viser la plus grande autonomie énergétique. Elle ressort aussi bien de la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral ([DP 1986](#)) que de la vision des organisations écologistes. Or cet objectif ne garantit ni l'efficacité économique ni la protection de l'environnement.

Pour pallier la fermeture progressive des centrales nucléaires à l'horizon 2020-2050, le Conseil fédéral mise sur le développement de l'énergie hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, biomasse). Et, pour assurer la stabilité du réseau et parvenir à un autoapprovisionnement élevé, il y ajoute des centrales à gaz.

Une autarcie illusoire

En moyenne annuelle, la Suisse semble atteindre l'autarcie électrique. Elle produit autant qu'elle consomme. Mais il s'agit d'une pseudo-autarcie. En réalité nous importons pour compenser une production indigène insuffisante en hiver,

mais également pour répondre aux variations journalières de la demande. Nous importons également du courant de bande (nucléaire, centrale à charbon) bon marché pour le transformer en énergie de pointe (pompage-turbinage) que nous exportons à bon prix lorsque la demande est forte.

Le secteur énergétique helvétique ne se distingue donc en rien des autres secteurs économiques, très dépendants de l'étranger. Pourquoi vouloir dorénavant forcer la production électrique sur notre territoire, alors que la Suisse se trouve au cœur du réseau européen de distribution ?

Dans un récent [ouvrage](#), Hanspeter Guggenbühl, un journaliste spécialiste des questions énergétiques, présente une analyse critique du tournant énergétique. Un ouvrage écrit dans un langage clair, à lire par tous ceux qu'intéresse le dossier de l'énergie, et qui montre les forces et les faiblesses de la stratégie 2050, bientôt en débat aux Chambres fédérales.

L'auteur, s'il dénonce l'illusion autarcique, met en garde contre les dangers d'un marché de l'électricité sans frontières, tel qu'il est préconisé par [les milieux économiques](#). Ce marché, dit-il, est faussé; d'une part par les subventions directes des Etats - l'Agence

internationale de l'énergie évalue ces subventions à 650 milliards de dollars par année - et d'autre part par le fait qu'une part importante de l'électricité - 80% en Europe - est produite à partir de matières premières non renouvelables. L'impact de cette production sur l'environnement n'est pas répercuté sur les prix.

C'est pourquoi les autorités politiques se doivent de réglementer ce marché, ce que d'ailleurs exige la [Constitution fédérale](#). En matière de production électrique, nous devons tendre vers une combinaison optimum d'énergie indigène et d'importations, d'unités centrales et décentralisées. Grâce à des taxes d'incitation reflétant la vérité des coûts, cet optimum se rapprochera plus de l'autonomie énergétique que d'un marché international ouvert.

L'énergie sans frontières

[Foraus](#), le forum de politique étrangère, publie une [étude](#) qui fait un pas de plus. Les auteurs observent que la production de substitution à l'énergie nucléaire se résume au photovoltaïque et aux centrales à gaz. Dans un pays moyennement ensoleillé comme le nôtre, le premier exigera d'importantes surfaces de capteurs. Alors que les

secondes contredisent nos efforts de réduction des gaz à effet de serre.

Il est temps de faire sauter le corset national de la politique énergétique et de ne plus considérer les pays européens comme des clients passifs qui nous achètent et à qui nous vendons de l'électricité. Dans une perspective européenne, ces pays deviennent les acteurs d'une politique énergétique commune. Cette perspective élargie permet de choisir les conditions optimales de

localisation de la production.

De par sa situation centrale, la Suisse est la plaque tournante de l'électricité, mais aussi avec l'Autriche et la Norvège, grâce aux barrages alpins, une batterie qui permet de stocker les surplus de production et de stabiliser le réseau. L'éolien est plus efficace sur les bords de mer, voire au large, et mieux accepté dans des régions inhabitées; et le solaire plus régulier et plus productif dans les pays du Sud.

La Suisse devrait prendre langue avec l'Allemagne, la Belgique, le Danemark et la Norvège notamment, des pionniers des énergies renouvelables et qui poursuivent les mêmes objectifs qu'elle, pour amorcer une stratégie commune d'optimisation de la production et de la distribution d'électricité. Et cela sans attendre la signature d'un accord sur l'électricité avec l'Union européenne, plombé par la question institutionnelle.

Exposition temporaire et exposition permanente à l'Alimentarium de Vevey

«Délices d'artistes. L'imaginaire dévoilé des natures mortes», Alimentarium, Vevey, jusqu'au 30 avril 2014

Pierre Jeanneret - 06 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24199>

Délices d'artistes, la dernière exposition présentée par l'Alimentarium de Vevey, avant sa fermeture pour réfection, a pour but, selon son commissaire, d'«explorer l'histoire de l'alimentation, décoder les symboles, éclairer les images». Ambitieux et louable objectif. Qu'en ressort-il?

La visite commence par quelques tableaux flamands et hollandais du 17^e siècle. On sait que ces natures mortes montrant fleurs, fruits, légumes, volailles ou encore récipients et les boissons qu'ils contiennent, rendent avec une stupéfiante maîtrise la texture des aliments:

la brillance du raisin, le velouté de la peau des pêches, le moiré des verres de vin, les reflets du cristal, l'éclat des cuivres... Elles ne se réduisent cependant pas aux prouesses techniques des artistes. Elles sont également porteuses d'un message idéologique et moral en exaltant, par exemple, l'abondance des mets proposés.

L'originalité des concepteurs de l'exposition est d'avoir mêlé et confronté ces toiles à des œuvres contemporaines. Ainsi, une *Nature morte au cochon* de 1962, où le nouveau média de la photographie a remplacé le pinceau. Dans une autre œuvre, le sucre blanc consommé à

l'excès juxtaposé à un crâne signifie-t-il qu'il peut être porteur de mort? On retrouve là l'esprit des «vanités», avec leur symbolique. On appréciera aussi le clin d'œil à l'industrialisation de la «malbouffe» avec le gobelet de McDo qui s'oppose à la croustillance d'un pain traditionnel.

Cette première partie de l'exposition permet également de voir les tableaux de quelques artistes comme Renoir, Hermanjat et Picasso consacrés aux nourritures. On constate que, dans les années 1920 déjà, le peintre Marcel-Lenoir intègre une

boîte de Vache qui rit dans son tableau...

La suite, avouons-le, nous convainc moins, mais peut-être est-ce là une question de génération. Elle se veut résolument interactive, voire ludique. Le visiteur est invité à «explorer» des images. Or, dans ce recours constant aux technologies informatiques, la forme l'emporte sur le fond, qui reste assez pauvre. On peut même s'interroger sur la finalité de cette exposition, quand un texte, révélé par laser, vante les qualités nutritives des bâtonnets de poisson surgelés. Vu les liens de Findus Suisse avec Nestlé, on est en droit de se poser quelques questions d'ordre déontologique.

Le parcours de cette exposition étant relativement bref, rien n'empêche de visiter

l'ensemble de l'[Alimentarium](#), pour celles et ceux qui ne le connaîtraient pas encore. Or ce dernier, conçu de manière très didactique (il attire d'ailleurs de nombreuses classes d'école), est très riche en informations de toute nature concernant la production, la commercialisation et la consommation des aliments.

Parmi les objets exposés - dont certains susciteront une réaction de nostalgie chez les aînés et d'incrédulité chez les jeunes - relevons l'éclairante confrontation de deux vitrines opposant les emballages traditionnels des nourritures (paniers, cruches, bidons à lait, etc.) et ceux, jetables, de notre temps. De quoi faire réfléchir sur la civilisation du gaspillage. C'est en tout cas le but que se proposait une guide devant un groupe d'adolescents

visiblement intéressés, lors de notre visite.

Dans la salle dédiée, comme il se devait, à l'histoire de Nestlé, on ne manquera pas les courts-métrages publicitaires réalisés au début du 20e siècle à la gloire du Maggi ou du lait condensé: ce dernier juxtaposant des images exaltant les valeurs traditionnelles (armaillis en bredzon) et d'autres la modernité des machines dans la fabrique. Il faut relever aussi le programme particulièrement riche d'animations s'adressant aux enfants, y compris la confection de conserves et de divers autres mets. Malgré quelques aspects discutables dus à ses liens étroits avec un géant mondial de l'alimentation, ce musée original par sa thématique et sa conception remplit incontestablement un rôle éducatif utile.

Rectificatif

Dans l'article [Croatie: le Valium du Dr Levrat](#) (DP 2005), le nombre d'autorisations provisoires d'une validité

inférieure à une année auquel la Croatie aura droit en 2023 est de 2'300 (et non 300 comme écrit au quatrième

paragraphe à la suite d'une fausse manipulation d'édition et non d'une erreur de l'auteur).

Index des liens

Chômage des jeunes en Europe et pénurie d'apprentis en Suisse

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Es-darf-keine-billige-Art-sein-den-Lehrlingsmangel-zu-ueberbruecken/story/23598473>

<http://files.newsnetz.ch/upload//2/8/28259.pdf>

On s'accommode des loyers abusifs

<http://www.bwo.admin.ch/themen/mietrecht/00282/index.html?lang=fr>

<http://www.asloca.ch/?q=node/961>

<http://www.domainepublic.ch/articles/21447>

<http://www.domainepublic.ch/articles/21422>

<http://www.domainepublic.ch/articles/23490>

Autarcie ou coopération énergétique?

<http://www.domainepublic.ch/articles/22740>

<http://www.rueggerverlag.ch/page/verzeichnis/detail.cfm?id=775>

<http://www.avenir-suisse.ch/fr/26611/tournant-energetique-contre-une-de-marche-en-cavalier-seul/>

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a89>

<http://www.foraus.ch/fr/#.UidYxbzhVJQ>

http://www.foraus.ch/media/medialibrary/2013/07/foraus_au-del%C3%A0_du_nucl%C3%A9aire.pdf

Exposition temporaire et exposition permanente à l'Alimentarium de Vevey

<http://www.delicesdartistes.ch/>

<http://www.alimentarium.ch/fr/exposition-permanente.html>

Rectificatif

<http://www.domainepublic.ch/articles/24137>